

1944.07.11 / Cormaranche et Col de la Lèbe :



CORMARANCHE-en-BUGEY (Ain) - HOTEL des COLS (Altitude 900 m.)

Le 11 juillet, les allemands venant d'Hauteville se dirigent à nouveau vers Thézillieu.

Des combats très violents se déroulent à la Lèbe. Trois combattants tombent vers la fruitière des Granges, il s'agit de :

Paul BUFFET, de Léon EMIN et de Francisque GUILLOT.

Les échanges de feu continuèrent tout au long de la forêt de Gervais, causant la mort de 13 autres maquisards :

André BALLET, François BESNARD, Emile BOCHET, Paul CABAUD, Gustave CADOZ, Fernand SEYZERAT, Louis COUTIER, Paul DUCHENE, Constant GIARDINO, René GIROD, Fernand MOTTET, César MURCIA et Jean POCHONOD tombèrent sous les balles nazies.

14° Légion

Compagnie de
1° Aïn

Section de
Belley

Brigade de
Hauteville

N° 437 du
2-II-1944.

PROCES-VERBAL
de

renseignements
sur les assassi-
nats, pillages, in-
cendies commis par
les troupes alle-
mandes sur le terri-
toire de la com-
mune de Cormaran-
che en Bugey(Ain)

2° Expédition.



GENDARMERIE NATIONALE

---:---:---:---:---:---:---:---

Ce jourd'hui, deux Novembre mil neuf cent qua-
rante quatre à quinze heures.

Nous soussignés: CANNET, Kléber,
et : ROY, Rolland,
: BILLON, Marcel,

gendarmes à la résidence de Hauteville, départe-
ment de l'Ain, revêtus de notre uniforme et con-
formément aux ordres de nos chefs, en visite de
commune à Cormaranche en Bugey(Ain), et agissant
en vertu d'une Commission Rogatoire de Monsieur
le Juge d'Instruction ~~Rogatoire~~ à Belley(Ain),
en date du 13 Octobre 1944 (Transmission Section
N°539/3 du 18 du même mois) relative aux assassi-
nats, pillages, incendies, commis sur le territoi-
re de la Commune de Cormaranche en Bugey(Ain),
par les troupes allemandes.

Nous nous sommes livrés à une enquête et a-
vons recueilli les renseignements suivants:

de Monsieur CAVET, Denis, 51 ans, cultivateur
demeurant à Cormaranche-en-Bugey(Ain) carte d'-
identité n°316, délivrée par le Maire de Corma-
ranche en Bugey(Ain) hameau des Tellières, qui
déclare:

" Le 11 Juillet 1944 au cours de l'attaque
" du Col de la Lèbe, les nommés BOCHET et DUCHE-
" NE, ont été faits prisonniers par les boches
" et fusillés vers 19 heures le même jour. Ils
" ont été fusillés d'une balle dans la tête.
" Ces deux hommes auparavant venaient de la
" direction de Thézillieu en voiture automobile?
" Les allemands avant de les faire prisonniers
" avaient tiré sans la voiture et cette derniè-
" re a capoté dans la ravine situé à environ
" deux cents mètres de chez moi.
" Les nommés Léon, EMIN, GUILLLOT, VIGNOT, Fran-
" cisque et GIARDINO, Constant ont été fusillé
" sous bois face à l'hôtel des Cols (ferme de la
" Cussomnière). De même l'hôtel des Cols a été
" incendiée par les boches le 12 Juillet 1944,
" au matin".

Lecture faite persiste et signe.

de Madame CLAIR, née GUILLERMET, Aimée, 27 ans

Vu et transmis par le Commandant de brigade
à Mr. le Juge d'Instruction à Belley
Le 4 Novembre 1944

"commerçante, demeurant à Hauteville-Lompnès, (Ain), carte d'identité n° 1959, délivrée par le Maire d'Hauteville-Lompnès, (Ain) le 2 Juin 1943; qui déclare:

" L'hôtel des Cols situées sur le territoire de la commune de Cormaranche-en-Bugey (Ain) est la propriété de mon père Monsieur GUILLERMET, Marcel, demeurant à Lyon (Rhône) 6 rue Alfred de Vigny à Montchat.

" Cet hôtel était occupé par les maquis au moment où les allemands ont attaqué le plateau d'Hauteville. Je dois dire que l'hôtel des Cols était loué à la Croix-Rouge Française dont le Directeur du service ANGEVILLE (Croix-Rouge Française) était régisseur. Cet hôtel a été loué entre la Croix-Rouge Française et mon père pour une durée de cinq années, a commencé du 15-12-1942 au 15-12-1947. Cet hôtel n'a jamais été occupé par la Croix-Rouge Française.

" Le 22 Juin dernier les boches à leur passage lors de la première attaque sur le plateau d'Hauteville avaient emporté un certain nombre d'objets mobiliers et causé des dégâts. Ils ont emporté une voiture 302 Peugeot.

" J'ai fait dresser un constat par Me PARENT Huissier à Hauteville (Ain) le 17-7-1944. Lors de cette incendie, je n'étais pas sur les lieux, et je ne puis fournir le moindre renseignement sur la formation et le n° de leur régiment".

Lecture faite persiste et signe.

ETAT-CIVIL DES VICTIMES: BOCHET, Emile, né le 30-7-1913 à Rives de Gier, fils de Auguste et de BAYARD, Antoinette, domicilié à Rives de Gier, cité Jules Toussaint.

DUCHENE, Paul, Georges, né le 31-8-1908 à St. Claude (Jura) de feu Joseph et de PEUGET, Marie, Eugénie, domicilié à Lyon rue Pasteur.

GUILLLOT, VIGNOT, Francisque, Stéphane, né le 25-2-1906 à Champdor (Ain) de Camille et de TISSOT, Zélie, demeurant à Ruffieu (Ain).

GIARDINO, Constant, Italo, Emile, né le 11-4-1906 à Oyomax, (Ain), y demeurant 5 rue Jean, Jacques ROUSSEAU.

EMIN, Léon, Casimir, né le 9-6-1914 à Cormaranche-en-Bugey, (Ain) fils de Grandjean et de PERON, Félicie, demeurant à Hauteville-Lompnès, (Ain).

En foi de quoi, nous avons dressé le présent en quatre expéditions destinées: les deux premières à Monsieur le Juge d'Instruction de Belley, la troisième à Monsieur le Général Cdt la Subdivision à Bourg (par Mr. le Chef d'Escadron Cdt la Compagnie) et la quatrième aux archives.

Fait et clos à Hauteville, le 2 Novembre 1944.

Billon

Truy

A. Carrière

41 120/1

Commune de l'Ain:

Section de Balley

Brigade de Hauteville

N° 118
du 23-2-1946

PROCESS-VERBAL

de renseignements sur les assassinats pillages incendies commis par les troupes allemandes sur le territoire de la Commune de Cormaranche-en-Bugey, Ain.

2° EXPÉDITION.

Vu transmis par le Commandant de la Brigade à M. le Professeur MAZEL, Délégué Régional du Service des Crimes de Guerre, à Lyon (Rhône) 6 Rue de la Part-Dieu, le 23 février 1946.



ARCHIVES DE L'AIN

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Ce jourd'hui vingt trois février mil neuf cent quarante ~~et~~, à dix sept heures,

Nous soussignés,
et

SURRE, Fernand,
GRANGIER, Georges

gendarmes à la résidence de Hauteville département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en visite de Commune à Cormaranche-en-Bugey, Ain, et agissant en vertu d'une demande de renseignements de Monsieur le Délégué Régional au Service de Recherche des Crimes de Guerre Ennemis et au "Mémorial de l'Oppression" en date du 8 février 1946, (Transmission Section H489/3) du 11 du même mois) et relative aux assassinats, pillages, incendies commis sur le territoire de la Commune de Cormaranche-en-Bugey Ain, par les troupes allemandes, avons recueilli les renseignements suivants: de

Monsieur BURLAT, M Gabriel, 33 ans, Maire de la Commune de Cormaranche-en-Bugey, Ain, qui déclare:

" Rien n'est changé en ce qui concerne les assassinats, pillages et incendies, commis par les troupes allemandes lors de leur passage en Juillet 1944, dans la Commune. Le numéro de leur régiment et de leur unité m'est inconnu. Je crois savoir que c'était des unités de montagne, car ils portaient sur leur casquette la fleur des neiges "EDELWEISS". Lors du passage de ces troupes au retour à Hauteville, Ain, j'ai dû sur réquisition de celle-ci, loger un feldwebel du nom de SCHNEIDER, nom porté sur une étiquette de son sac. C'est tout ce que je puis vous fournir comme renseignements."

Lecture faite persiste et signe.

En foi de quoi, nous avons établi le présent en quatre expéditions destinées: les trois premières avec la demande de renseignements et la copie en trois exemplaires du P.V. N° 437 de notre brigade en date du 2-11-1944, à Monsieur le Professeur MAZEL, Délégué Régional du Service des Crimes de Guerre, à LYON (Rhône) 6 Rue de la Part-Dieu, la quatrième aux archives.

Fait et clos à Hauteville le 23-2-1946.

Signature

Signature

992 59811
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

SERVICE DE RECHERCHE
DES

CRIMES DE GUERRE ENNEMIS
ET
MÉMORIAL DE L'OPPRESSION

LYON, LE 8 Février 1946

6, Rue de la Part-Dieu — Téléph. Moncey 44-60

Le Délégué Régional au Service de Recherche
des Crimes de Guerre Ennemis
et au " Mémorial de l'Oppression "

N° 2361

AI 120/1

à Monsieur le Commandant de la Compagnie de
Gendarmerie de l'Ain à BOURG

Le II Juillet 1944 à CORMARANCHE en BUGEY (Ain)
les allemands ont tué six personnes.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire
procéder à une enquête très complète sur ce fait, sa date pré-
cise, les circonstances dans lesquelles il s'est produit et
l'identité exacte de la victime/-

Les renseignements suivants me seront également fournis :

- 
- a) Identité des auteurs.
 - b) Unité à laquelle ils appartenaient, N° de leur unité
et de leurfeldpost, noms de leurs supérieurs hiérarchiques
 - c) Déplacements des unités ayant pris part à ces opérations
avec précision de date et de lieu de stationnement.

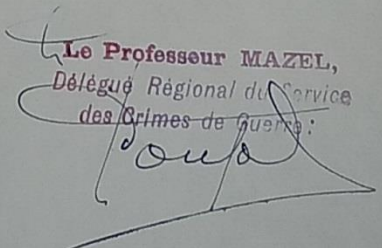
Sans préjudice des diligences complémentaires nécessaires
si des procès-verbaux avaient déjà été établis, expédition en
triple exemplaire m'en serait adressée ainsi que photographies
et tous documents qui auraient pu être recueillis.

Afin de permettre de mener à bien et avec rapidité la
recherche des criminels de guerre ennemis, je vous serais
très obligé de me transmettre tous ces renseignements dans un
délai aussi court que possible.

Destinataires :

Mr. le Commandant de la Compagnie
de Gendarmerie de l'Ain à BOURG
I ex. Registre Correspondance
I ex. Dossier
I ex. S.I.

Le Professeur MAZEL,
Délégué Régional du Service
des Crimes de Guerre:





8 Février 1946

Le Délégué Régional au Service de Recherche
des Crimes de Guerre Ennemis
et au " Mémorial de l'Oppression "

N° 9361

AI 120/1

à Monsieur le Commandant de la Compagnie de
Gendarmerie de l'Ain à BOURG

Le II Juillet 1944 à CORREZANNE en BUGY (Ain)
les allemands ont tué six personnes.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire
procéder à une enquête très complète sur ce fait, sa date pré-
cise, les circonstances dans lesquelles il s'est produit et
l'identité exacte de la victime/-

Les renseignements suivants me seront également fournis :

- a) Identité des auteurs.
- b) Unité à laquelle ils appartenaient, N° de leur unité
et de leur rldpost, noms de leurs supérieurs hiérarchiques
- c) Déplacements des unités ayant pris part à ces opérations
avec précision de date et de lieu de stationnement.

Sans préjudice des diligences complémentaires nécessaires
si des procès-verbaux avaient déjà été établis, expédition en
triple exemplaire m'en serait adressée ainsi que photographies
et tous documents qui auraient pu être recueillis.

Afin de permettre de mener à bien et avec rapidité la
recherche des criminels de guerre ennemis, je vous serais
très obligé de me transmettre tous ces renseignements dans un
délai aussi court que possible.

Destinataires :

Mr. le Commandant de la Compagnie
de Gendarmerie de l'Ain à BOURG
1 ex. Registre Correspondance
1 ex. Dossier
1 ex. S.I.

Mairie de CORMARANCHE-EN-BUGEY

Le Maire de Cormaranche-en-Bugey
à M. le D^r Guichard à Belley (Ain)



Monsieur le Docteur,

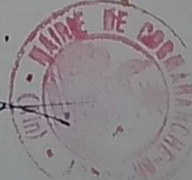
J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-dessous les
précisions demandées en ce qui concerne les 5 corps relevés sur le
territoire de la Commune après les opérations des 11 et 12 juillet dernier.

voir lettre au point du nord de Thizilleux.

N ^o d'ordre des victimes	Noms et prénoms des victimes	Date et lieu de naissance	Circumstances du décès
10	Rochet Emile Marius	30 juillet 1913 à Revé de Grier (Ain)	occupants d'une voiture venant de l'Hotel des Culs (P.C. des F.T.P.) vers le village de Cormaranche, le mardi 11 juillet vers 7 heures du soir; ont été surpris par une embuscade allemande à environ 500 m du point de départ, en face de la ferme Carot Denis. La voiture criblée par balles fit une embardée et se renversa en bas du talus. Les 2 occupants déjà blessés sans être par les premiers rapats, furent relevés par les Allemands qui se précipitaient sur eux. (1) l'un d'eux "Beilleux".
11	Duchêne Paul Georges	31 Août 1908 à St Claude (Jura)	
12	Guillot-Vignot Françoise Stéphane	25 février 1906 à Champdor (Ain)	capturé par les Allemands le 11 juillet, emmené à Thizilleux, où il fut frappé au cours d'une interrogatoire, puis fusillé le 12 juillet au milieu du lieu dit "Les Cuissonniers" sur la Commune de Cormaranche.
13	Catimer Emile Léon Catimer	9 Juin 1914 à Cormaranche	
14	Giardinio Constant Habo Emile	né le 11 Avril 1906 à Orignat (Ain)	chauffeur d'ambulance appelé par les Allemands - fut capturé le 11 juillet vers 10 heures du soir, interrogé et frappé à Thizilleux, puis fusillé le 12 juillet au nord-est de Guillot - relevé l'un dit "Les Cuissonniers" après avoir été tué en combat, puis défiguré, le 11 juillet 1944.

A CORMARANCHE-EN-BUGEY le 20 septembre 1944.

Le Maire
Lomin



DÉPARTEMENT
DE L'AIN
ARRONDISSEMENT
DE BELLEY
CANTON
D'HAUTEVILLE

ÉTAT FRANÇAIS

MAIRIE DE THÉZILLIEU

OBJET :



Le 18 décembre 1944

Monsieur le Docteur Guignon,

En réponse à votre lettre du 9 c.
je vous fais connaître que seul Louis Lion
a été amené chez nous par les Allemands
où il fut interrogé et fouillé. Comme il
avait une croix de Poireau épinglée
au revers de sa veste, il reçut plusieurs
coups de poing à la figure de la
part d'un sous-officier.

Guillot François a été amené à
l'hôtel Cyrot; il y a été interrogé et
fouillé mais sans succès français.

M. Berton a pu les 2 prisonniers, le
matin de leur incarcération, sur la place de
Thézillieu; ils avaient les mains attachées derrière
le dos. Les mains des prisonniers furent

libérés pendant 1^{er} min. durant ce
temps Guin fut contraint de charger
le gaz de sa voiture et de la mettre
en marche ; il fut ensuite les mains attachés
et un chauffeur allemand partit avec la
voiture. Pendant le même temps
Guillot ayant aussi les mains libres se
frictionnait les jambes comme si elles
étaient engourdies et refroidies -

Quand les prisonniers ayant de nouveau
les mains attachés au dos furent
amenés à pied avec une colonne de
soldats sur la route de
Thézillieu à Courmousson - en Bourgogne
Avant de quitter la place de Thézillieu
Guillot demanda sans doute à Guin, ou
l'autorité à Guin à la fortune publique sans
toutefois lui libérer les mains -

Guillot cria à mes vêtements les
meilleurs



Le Maire,